

N°1800

du 29
Octobre
2024



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

TRANSPORT COLLECTIF PUBLIC URBAIN

Les étudiants pour la phase pilote du **P.4**
paiement digitalisé des tickets SOTRAL

COMMERCIALISATION DU CAFÉ ET
CACAO, CAMPAGNE 2024-2025

Transparence et bonne traçabilité **P.6**
réclamées aux 24 exportateurs engagés

FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT DU FMI

Tous les objectifs quantitatifs
atteints par le Togo **P.4**

SECTEUR MINIER

Divulgation difficile des "bénéficiaires effectifs"

P. 3

**Le taux de participation de contrôle à considérer descend à "10% ou plus"*

EN PLUS...

HUMANITAIRES

HCRRUN

Des victimes non vulnérables de la région Maritime servies dès ce mardi

SOCIAL

ACCÉLÉRATION DES ACTIONS DU PURS

Amélioration effective des conditions de vie, santé et nutrition de l'enfant, établissement des jugements supplétifs...

AGRICULTURE

COMMERCIALISATION DU SOJA

Hausse de 25% du prix bord champ

SOCIÉTÉ

ARNAQUES AUX EMPLOIS FICTIFS

Quand des Togolais tombent dans le piège des offres d'emploi sur internet

COMMERCE INTÉRIEUR

CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

Un acte de développement

Il est essentiel de dévoiler les véritables propriétaires des entreprises extractives, connus sous le nom de bénéficiaires effectifs ; ces propriétaires sont souvent gardés anonymes, cachés derrière une chaîne d'entreprises fictives ; la propriété des entreprises opaques présente des risques de corruption et de conflits d'intérêts, en particulier dans les industries extractives où les bénéfices sont élevés, et la transparence est essentielle. Connaître le bénéficiaire effectif veut dire savoir qui possède et contrôle les entreprises extractives...



En un clic,
payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



FOIRE

LE PLUS GRAND RENDEZ-VOUS COMMERCIAL DE TCHAOUDJO DIFEZI 4^e édition du 25 décembre 2024 au 05 janvier 2025

L'un des plus importants événements commerciaux annuels de la préfecture de Tchaooudjo, la Foire DIFEZI aura lieu du 25 décembre 2024 au 05 janvier 2025 sur le terrain de l'EPP Centrale Sokodé. La révélation a été faite le samedi 19 octobre dernier par le comité d'organisation au cours d'un cocktail d'information.

La salle Malaika des affaires sociales de Sokodé a été prise d'assaut par des invités et un public sensibles à cet événement qui, selon certains, est un grand moment d'échanges, de brassage et de rapprochement des populations. A cet égard, il n'est donc pas surprenant de dire que DIFEZI est également un événement de grande portée culturelle du moment elle allie les échanges commerciaux à l'exposition de la richesse culturelle de la région. La présidente de l'association FAARA, Madame Azia Adetchessi Hawa, promotrice de l'événement, affirme d'ailleurs que : "DIFEZI met en lumière le développement commercial et culturel de la région." Pour en donner l'importance de cette foire, elle a expliqué que : "la Foire Difezi est une opportunité unique pour les acteurs locaux de se réunir, d'échanger et de promouvoir leurs produits, tout en valorisant la richesse culturelle de la région Centrale qui regorge de nombreux atouts." Le président préfectoral des chambres des métiers Tchaooudjo, M. Bouctou Tchaocondo, a, quant à lui, encourager les artisans à saisir cette occasion. Selon lui : "la Foire Difezi est une excellente plateforme pour promouvoir l'artisanat local et renforcer la visibilité com-



merciale des entrepreneurs de la région." Pour se faire, il a exhorté les acteurs à s'inscrire massivement pour profiter des opportunités qu'offre cet événement. L'appel est donc lancé aux potentiels participants de faire le plein à cette foire qui s'annonce en couleurs dans la région, par le conseiller de la Commune Tchaooudjo 1 et représentant de son maire, El Hadj Nasser Issa Touré.

La 4^e édition de la foire DIFEZI propose plusieurs nouveautés, à savoir : un concours d'art culinaire mettant une vitrine sur les différents mets traditionnels et thérapeutiques de la région avec en cagnotte



de 100.000 FCFA à gagner pour le meilleur repas, un prix de 100.000 FCFA également pour la meilleure équipe tireuse de penalty en football, une grande marche à travers Sokodé pour montrer l'importance du sport, des découvertes de talents chaque soir, un événement spécial pour les enfants dénommé Noël Difezi, une soirée culturelle grandiose dénommée Sokodé Show, une initiation gratuite en informatique aux acteurs culturels et entrepreneurs avec la contribution de l'association JVEDIA. Pour couronner le tout, l'histoire de Sokodé sera racontée par les sages pour aider les

jeunes générations à s'approprier leur histoire et à s'y imprégner pour le vivre ensemble et le développement harmonieux de leur région.

Notons que l'association FAARA qui signifie "donateur" en langue tem a mis cette édition de la foire DIFEZI sous le thème : "Fédérer les compétences pour le développement de la région Centrale". Elle a mis à disposition pour tout participant local ou de la diaspora des contacts : 00228 92 09 56 60 / 99 77 23 81 ou au secrétariat de la Radio Méridien Sokodé.

RENTÉE LITTÉRAIRE

En attraction à Paris le 25 octobre dernier, le livre BELLA BELLOW UNE LÉGENDE AFRICAINE de Jules Ahadzi Komlan

Le vendredi 25 octobre 2024 s'est déroulée à la salle MVA à Paris une rentrée littéraire organisée par le journaliste et désormais écrivain Jules Ahadzi Komlan pour la dédicace de son livre : BELLA BELLOW UNE LÉGENDE AFRICAINE. Il a mis les petits plats dans les grands pour honorer la Diva en mettant en scène l'une des fines voix de la musique togolaise Amtha Kol à l'état-civil Mme Amina Kolani-Johnson.

Chose promise, chose faite ! Le doyen, après un report de six jours, a réussi son événement au-delà des attentes, en heure et place convenues. Le public a répondu au rendez-vous, car, l'illustre personnalité concernée par cette dédicace s'appelle BELLA BELLOW. Elle nous a quittés cinquante années plus tôt lors d'un accident de circulation aussi mystérieuse que tragique. On s'en rappelle un peu souvent, on en parle un peu, mais personne n'a la vraie version de l'histoire de Georgette Nafiatou Adjoavi BELLOW alias BELLA BELLOW. Les spéculations allaient bon train jusqu'à la célébration du jubilé d'or de sa disparition le 10 décembre 2023 quand l'Etat togolais a décidé d'organiser une cérémonie grandiose en son honneur en plusieurs phases. Concerts, concours, expositions et autres, tout s'est bien passé.

Et voici qui vient porter encore plus haut cette célébration. Le livre en promo-



Jules AHADZI Komlan relatant son livre au public

tion est un véritable chef d'œuvre relatant la vie de la star depuis ses origines jusqu'à sa mort inattendue. Jules Ahadzi Komlan y a mis plusieurs années, ses tripes, son énergie et ses finances pour se mettre sur ses traces touchant parents et amis, collaborateurs et collègues artistes, connaissances lointaines et proches et enfin témoins et autorités proches de l'accident. Le résultat est fabuleux et sa finalité est ce livre désor-

mais emblématique présenté à Lomé le 18 mai dernier avec cette dédicace spéciale à Paris où la diva eut plusieurs fois produit accompagnée de plusieurs autres stars planétaires. C'est ce que le doyen a expliqué et a conquis le public.

Pour cette soirée sympathique, l'organisatrice de la Caravane d'Afrique, Amtha Kol a fait des reprises des chansons de Bella Bellow. "Emouvant et réverbérant



Amtha Kol lors de sa prestation

ce que nous avons vécu. On dirait Bella Bellow sur scène" a confié un spectateur qui s'est arraché immédiatement le livre.

Jules Ahadzi Komlan ne compte pas s'arrêter là. Il a d'autres capitales mondiales à parcourir pour le rayonnement de la culture togolaise à travers la grande et éternelle légende BELLA BELLOW.

NÉCROLOGIE

Mort de l'acteur français Pierre Vernier à 93 ans

Pierre Vernier est un acteur français, né le 25 mai 1931 à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) et mort le 9 octobre 2024 à Vic-Fezensac (Gers). Il devient célèbre grâce à son premier rôle dans le feuilleton télévisé d'aventure Rocambole diffusé en 1964 à la télévision française. Durant les années 1960 à 1980, on le retrouve dans plusieurs films populaires, notamment aux côtés de son ami Jean-Paul Belmondo. Il était membre de la fameuse "bande du Conservatoire" avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Marielle ou encore Jean Rochefort, bande qui a marqué le cinéma et le théâtre français à partir des années 1950.

Pierre Vernier naît sous le nom d'état civil de Pierre Louis Rayer. Ancien élève du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (promotion 1954), il y rencon-

tre ceux qui vont l'accompagner durant sa carrière : Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Marielle, Jean Rochefort, Bruno Cremer... En 1959, il joue avec Jean Gabin dans Rue des prairies. Claude Chabrol le fait réellement débiter au cinéma avec des rôles plus importants (Ophélie en 1961, Landru en 1963). Il retrouve Gabin en 1966 dans Le Jardinier d'Argenteuil, joue Bonaparte dans Caroline chérie. C'est avec le feuilleton télévisé Rocambole, adapté du roman de Ponson du Terrail, qu'il devient célèbre. Il a aussi joué un rôle important, celui de l'espion français Jolivet, dans la série à succès Michel Strogoff diffusée à l'occasion des fêtes de la fin d'année 1975. Il joue avec les plus grands réalisateurs, principalement dans des seconds rôles : Henri Verneuil, André Delvaux, Jacques Deray, Joseph Losey, Claude Lelouch, Jean-Daniel

Verhaeghe ou Valérie Lemerrier entre autres. En 2008, il interprète Charles de Gaulle pour la télévision (Adieu de Gaulle, adieu). Il se signale par une "distinction naturelle" et une "diction particulièrement soignée". A plusieurs reprises il joue avec ses amis Belmondo et Marielle, au théâtre (Kean, Cyrano de Bergerac, La Puce à l'oreille, Le Nouveau Testament...) et au cinéma (Week-end à Zuydcoote, Stavisky, Le Guignolo, Le Professionnel, etc.).

Après la mort de Jean-Paul Belmondo en 2021, il est avec Françoise Fabian le dernier survivant de la "bande du Conservatoire" qui a marqué le cinéma et le théâtre français à partir des années 1950. Pierre Vernier a été l'époux de l'actrice Rita Ghéno durant treize ans. Il se remarie le 13 mars 1974 avec Brigitte Lefèvre, mais divorcent quelques années plus tard.



Dans le Gers où il a pris sa retraite, il est devenu président départemental de l'Association des visiteurs de malades en milieu hospitalier.

Pierre Vernier est mort le mercredi 9 octobre 2024, à l'âge de 93 ans, à Vic-Fezensac (France). Il est inhumé dans l'intimité le 11 octobre à Roquebrune.

AZIMUTS INFOS

Des chercheurs démontrent un lien de cause à effet entre les microplastiques et les cancers de la vessie

Des chercheurs australiens ont mené une vaste étude pour tenter de déterminer l'implication des microparticules de plastique dans les cas de cancers de la vessie.

Les microplastiques provoquent-ils des cancers de la vessie ? C'est la question que se sont posés les chercheurs de l'université de Bond (Australie) après avoir recensé de nombreuses particules dans les voies urinaires de plusieurs patients. Leur étude à ce sujet a été publiée fin août dans la revue Journal of Exposure Science and Environmental Epidemiology, rapporte Actu.fr.

Les scientifiques ont réalisé une méta-analyse de six études déjà réalisées par le passé et se sont rendu compte que des microplastiques avaient été retrouvés dans 54 % des échantillons d'urine, 70 % des échantillons de rein et 68 % des cas de cancer de la vessie recensés dans ces travaux. Mais il fallait encore prouver le lien de cause à effet entre les deux.

Des microplastiques dans nos organes

Les chercheurs se sont alors plongés dans une douzaine d'études sur les effets des particules de plastique sur les voies urinaires, prouvant qu'elles provoquaient une toxicité et une inflammation, et donc une baisse de la durée de vie des cellules. D'autres perturbations ont également été mises en lumière.

Les chercheurs australiens tirent donc la sonnette d'alarme sur le rôle des microplastiques dans les cas de cancer. Pour eux, il faut agir vite et limiter cette pollution qui atteint le cerveau, le placenta ou encore les tissus testiculaires des humains dans le monde entier.

Les scientifiques estiment que leur étude vient donner tort à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En effet, en 2019, celle-ci avait déclaré qu'"à ce stade, aucune donnée ne suggère de problèmes de santé manifestes associés à l'exposition aux particules microplastiques par l'eau potable".

Brésil : Six greffés d'organes testés positifs au VIH, un audit urgent lancé

Ce vendredi 11 octobre, les autorités ont qualifié la situation de «grave» et ont immédiatement ouvert une enquête pour déterminer les responsabilités et les failles du système de transplantation.

La ministre de la Santé, Nisia Trindade, a indiqué que des tests effectués sur deux donneurs d'organes, réalisés par le laboratoire privé PCS Lab Saleme, se sont révélés positifs pour le VIH après avoir initialement été déclarés négatifs. Ce manque de fiabilité dans les résultats a conduit à l'infection des receveurs.

Pour faire face à cette crise, les autorités ont suspendu immédiatement les activités de PCS Lab Saleme et ont ordonné la reprise des tests sur tous les organes qui ont transité par cet établissement. De plus, un audit d'urgence a été lancé pour évaluer le système de transplantation de Rio de Janeiro et identifier d'éventuelles failles qui auraient permis une telle contamination.

Le cas a été découvert le 10 septembre, lorsque l'un des patients ayant subi une transplantation cardiaque a développé des symptômes neurologiques inquiétants. L'homme, qui n'était pas séropositif avant l'opération, a ensuite été testé positif au VIH. Cette révélation a déclenché une alerte qui a conduit à la détection des autres cas de contamination.

Les autorités brésiliennes se mobilisent pour évaluer l'étendue du problème et prévenir d'autres contaminations. Cette affaire soulève de nombreuses interrogations sur la fiabilité des tests de dépistage et la sécurité des greffes réalisées dans la région. En parallèle, le ministère de la Santé rappelle que près d'un demi-million de Brésiliens ont été infectés par le VIH entre 2007 et juin 2023, selon son dernier bulletin épidémiologique, soulignant l'ampleur des défis sanitaires auxquels le pays est confronté.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuli - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

NATIONALE

SECTEUR MINIER

Divulgation difficile des "bénéficiaires effectifs"

* *Le taux de participation de contrôle à considérer descend à "10% ou plus"*

Late Pater

Il est essentiel de dévoiler les véritables propriétaires des entreprises extractives, connus sous le nom de bénéficiaires effectifs ; ces propriétaires sont souvent gardés anonymes, cachés derrière une chaîne d'entreprises fictives ; la propriété des entreprises opaques présente des risques de corruption et de conflits d'intérêts, en particulier dans les industries extractives où les bénéfices sont élevés, et la transparence est essentielle. Connaître le bénéficiaire effectif veut dire savoir qui possède et contrôle les entreprises extractives. C'est l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) qui le dit. Elle qui a récemment procédé à un bilan pour évaluer les progrès en matière de transparence des bénéficiaires effectifs dans ses 56 pays de mise en œuvre de l'ITIE. L'examen a porté sur les aspects essentiels à la mise en œuvre des exigences de la norme 2023 de l'ITIE, y compris les cadres juridiques, les définitions, les seuils, les obligations de déclaration pour les personnes politiquement exposées (PPE), la divulgation, les registres publics et l'exhaustivité. Par exemple, au moins 33 pays de l'ITIE (60%) ont mis en place des cadres juridiques pour la propriété effective, 13 autres (23%) élaborant des projets de cadre ; au moins 44 (80%) ont formellement défini ce qui constitue une PPE, mais seulement 32 (60%) incluent des PPE dans leurs cadres de divulgation (le Ghana d'ailleurs exige que les PPE divulguent la propriété effective quelle que soit l'importance de leur participation dans une entreprise) ; au moins 38 pays (67%) divulguent des informations sur les bénéficiaires effectifs via des rapports ITIE ou des plateformes en ligne, plus de la moitié d'entre eux tiennent un registre central ou sectoriel, mais seulement un tiers de ces registres sont accessibles au public. En 2019, seuls 13% des pays d'exécution de l'ITIE disposaient de regis-

tres en ligne ; 50 pays (90%) ont défini les seuils de propriété pour la déclaration, ce qui signifie qu'ils ont établi le niveau de propriété auquel les exigences en matière de déclaration sont déclenchées ; la moitié ont fixé leur seuil à 10% ou moins tandis que 16 (moins de 30%) ont des seuils de 25% ou plus. Le Togo, lui, a promulgué un décret pour la divulgation des bénéficiaires effectifs par le biais d'un registre central.

La norme ITIE 2019 (en son Exigence 2.5) prévoit que tous les pays mettant en œuvre l'ITIE devraient, à partir du 1^{er} janvier 2020, demander aux entreprises qui font une demande de licence ou de contrat pétrolier, gazier ou minier, de production ou d'exploration, ou y détiennent une participation directe de divulguer publiquement les informations relatives à la propriété effective et d'identifier les personnes politiquement exposées. Elle recommande que les données sur la propriété effective soient rendues disponibles au moyen de registres publics et exige d'évaluer les éventuels mécanismes existants afin de s'assurer que les informations publiées sur la propriété effective sont fiables et de convenir d'une approche garantissant que ces entreprises veillent à l'exactitude des informations sur la propriété effective qu'elles fournissent. Le Togo n'y est pas encore. Pour décrire la manière dont le pays entend divulguer les bénéficiaires effectifs des entreprises opérant dans le secteur des industries extractives, il a adopté une feuille de route sur la mise en œuvre de cette Exigence 2.5 en décembre 2016. Une démarche de mise œuvre en six (6) axes avait été proposée au Comité de pilotage ITIE-Togo, avec comme actions, la définition des bénéficiaires effectifs et des personnes politiquement exposées ; des données d'identification des bénéficiaires effectifs ; du périmètre des entités assujetties à la divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs ; des mécanismes et du cadre de

la collecte des données ; des mécanismes d'assurance de la qualité des données divulguées ; et du registre de divulgation des données. L'une des propositions est d'appliquer un seuil entre 15 et 25% pour l'identification des bénéficiaires effectifs et un seuil moins important (entre 0 et 5%) pour les personnes politiquement exposées.

Réuni en session ordinaire, le 13 septembre 2024, le Comité de pilotage ITIE-Togo a choisi de modifier la définition actuellement retenue sur le bénéficiaire effectif en baissant de «25% ou plus» à «10% ou plus», en termes de participation de contrôle, les parts du capital ou les droits de vote que détiennent les personnes physiques en dernier ressort directement ou indirectement dans les sociétés de capitaux, pour les besoins de la divulgation de leur identité. Selon cette nouvelle définition, «Les bénéficiaires effectifs sont identifiés de la manière suivante : 1. Dans le cas d'une entité ou d'une société, sont considérées comme bénéficiaires effectifs : 1.1. les personnes physiques qui, en dernier lieu, détiennent directement ou indirectement une participation de contrôle. S'agissant des sociétés de capitaux, les personnes physiques, qui détiennent en dernier ressort directement ou indirectement 10% ou plus des parts du capital ou des droits de vote, sont réputées exercer une participation de contrôle ; 1.2. les personnes physiques qui contrôlent, par tout autre moyen, de fait ou de droit, la personne morale, si aucune des personnes physiques mentionnées au point (1) n'est identifiée en tant que bénéficiaire effectif ou lorsqu'il existe des doutes sur la qualité de bénéficiaire effectif des personnes identifiées en application du point (1) ; et 1.3. la personne physique pertinente qui occupe la position de dirigeant principal lorsqu'aucune des personnes physiques mentionnées aux points (1) et (2) n'est identifiée.

2. Dans le cas d'un trust ou d'une

fiducie, sont considérées comme bénéficiaires effectifs toutes les personnes physiques suivantes : le ou les constituants ; le ou les administrateurs, fiduciaires ou trustees ; le protecteur, le cas échéant ; le ou les bénéficiaires ; et toute autre personne physique exerçant, directement ou indirectement, de fait ou de droit, un contrôle effectif en dernier ressort sur le trust ou la fiducie. Lorsque la ou les personnes physiques qui seront les bénéficiaires du trust ou de la fiducie n'ont pas encore été désignées, la ou les catégories de personnes dans l'intérêt principal de laquelle ou desquelles la construction juridique a été constituée ou opère doivent être identifiées de sorte que l'identité du ou des bénéficiaires puissent être établie au moment où le ou les bénéficiaires auront l'intention d'exercer les droits acquis.

3. Dans le cas des autres constitutions juridiques similaires aux trusts et fiducies, sont considérées comme bénéficiaires effectifs les personnes physiques occupant des positions équivalentes ou similaires.

A noter que le Comité de pilotage est l'organe de suivi et de contrôle



de la mise en œuvre du processus ITIE au Togo, selon les orientations définies par le Conseil national de supervision. Il est composé des représentants de l'administration publique, des entreprises et des représentants des organisations de la société civile.

En rappel, le business minier du Togo repose sur le phosphate, le calcaire, la dolomie cristalline et les matériaux de construction qui constituent l'essentiel des produits miniers actuellement exploités. Il y a également des gisements métallifères, des pierres précieuses et des minéraux radioactifs : la chromite, le manganèse et la bauxite ; d'autres occurrences minérales non négligeables telles que le diamant et l'or alluvion-

naire exploitées par les artisans miniers ; les minéralisations mono et poly métalliques (zinc, plomb, cuivre, argent, arsenic, nickel, etc.) ; les platinoides, les terres rares, le rutile et l'ilménite ; les minéraux radioactifs (autunite, uranium, thorium). «De tels atouts devraient permettre de générer d'importantes valeurs ajoutées, d'assurer de forts rendements aux capitaux investis et de faciliter l'ouverture du Togo vers des marchés sous-régional et international. Mais, en dépit de ces actifs, l'économie togolaise demeure encore fragile et sujette aux aléas climatiques et aux chocs exogènes ; l'incidence de la pauvreté demeure élevée, l'atteinte des ODD reste une préoccupation», fait constater l'ITIE-Togo.

COMMERCIALISATION DU SOJA

Hausse de 25% du prix bord champ

Eric J.

Pour la nouvelle campagne de commercialisation 2024-2025 du soja, le prix bord champ du kilo de graine de soja est fixé à 250 F, contre 200 F lors de la campagne écoulée. La période moratoire donnée aux transformateurs pour l'achat du soja graine, à transformer localement, va du 25 octobre au 30 novembre 2024, contre deux semaines l'année. C'est pour faciliter l'approvisionnement des unités locales de transformation, compte tenu de l'importance accordée par le gouvernement à la transformation du soja, source de revenu et de création d'emploi. Ce sont quelques décisions prises par le Conseil de l'interprofessionnel de la filière soja (CFIS), lors du lancement de la campagne de commercialisation de la céréale à Atakpamé.

Une commission de veille de prix est mise en place pour contrôler et s'assurer de la commercialisation du produit. « Le CFIS-Togo s'est assigné le devoir pour une meilleure commercialisation qui prendra en compte les intérêts de chaque famille membre, de faire une concertation en amont au lancement, pour définir un prix plancher de cession de la graine bord champs en se référant aux comptes d'exploitation de chaque famille membres », a déclaré le président du conseil d'administration de CFIS-Togo, M. Koriko Mounirou.

Pour pallier à certaines difficultés rencontrées les saisons précédentes, la Fédération nationale des coopératives productrices de soja (FNCP), l'Association togolaise des transformateurs de soja (ATTS) et l'Association nationale des commerçants exportateurs de soja (ANCES) se sont accordées sur certaines nouvelles dispositions pratiques.



Il s'agit notamment l'instauration des documents d'acheminement des cargaisons et des postes de vérification avec le bordereau numérique de suivi de cargaison issu de l'application Trace Soja et le bordereau de transport de la marchandise émis par l'acheteur ; la multiplication des points de contrôle et le renforcement les agents contrôleurs. « De petites innovations vont être expérimentées au cours de cette campagne. Au niveau des preuves générées de paiement, au niveau du contrôle avec ouverture de points additionnels et sollicitation des agents de forces de l'ordre et de sécurité notamment au niveau des ponts bascules », a-t-il indiqué.

Des dispositions qui font corps avec les ambitions des nouveaux membres du directoire de CFIS qui ont annoncé de nouvelles perspectives pour une filière forte du soja. On parle de la structuration des organisations de producteurs, la traçabilité des produits, le maintien de la place de leader du soja bio Togo à l'export, du système d'approvisionnement des unités de transformation...

Pour le ministre délégué au commerce HOUNAKEY Kossivi, présent au lancement de la campagne de commercialisation, la franche collaboration entre les acteurs qui a permis de fixer de façon consensuelle le prix de kilogramme avec un montant légèrement

supérieur à celui de l'année passée est à saluer. Il a invité les acteurs à faire de cette filière, un des piliers de l'économie nationale. « Le Gouvernement reste attentif au bon déroulement de la campagne de commercialisation 2024-2025 du soja et de ses produits dérivés et s'emploiera à travailler, main dans la main, avec toutes les parties prenantes », a-t-il déclaré.

Il faut rappeler que ces dernières années, la filière-soja a été confrontée à de multiples difficultés qui ont laissé beaucoup de producteurs et agrégateurs sur le carreau. On a noté un manque d'engouement au niveau des producteurs, la baisse des rendements, la mauvaise foi des producteurs qui dribblent les agrégateurs qui les ont accompagnés au profit de nouveaux acheteurs ambulants, l'endettement des acteurs, etc. ajouté à celles-là, la forte concurrence internationale, la baisse des prix à l'international, les problèmes de traçabilité du soja bio et la qualité du soja à l'exportation...

Cette année, il est attendu une production de plus de 200 000 tonnes de soja. Selon le vœu du gouvernement, une bonne partie de cette quantité devrait servir aux unités de transformations de la céréale installées sur le sol togolais pour une plus-value de la graine et un maintien des emplois dans le secteur de la transformation.

HCRRUN

Des victimes non vulnérables de la région Maritime servies dès ce mardi

Eric J.

A partir de ce jour, des victimes non vulnérables violences politiques au Togo de 1958 à 2005 de la région Maritime sont attendues au siège du HCRRUN pour une session d'indemnisation. C'est dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN). Elles viendront des préfectures de l'Avé, de Bas-Mono, des Lacs, de Yoto, de Vo, de Zio, du Golfe et d'Agoè-Nyivé. « Les opérations auront lieu du mardi 29 au jeudi 31 octobre », précise un communiqué du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN).



Mme Awa Nana,
Présidente du HCRRUN

Cette session fait suite à celles organisées du 07 au 12 octobre 2024 dans la région des plateaux-Est (préfectures d'Akébou, d'Amou, de Haho, d'Anié, d'Est-mono, du Moyen-mono, de Wawa et de l'Ogou) et la région centrale (préfec-

ture de Tchaoudjo, de Blitta, de Sotouboua, de Tchamba et de Mò).

En rappel, les sessions d'indemnisation sont préconisées par la recommandation 53 de la CVJR qui demande que toutes les victimes directes identifiées par le programme de réparation, fassent l'objet d'indemnisation ; l'indemnisation soit modulée en fonction du type de préjudice subi et en tenant compte des critères de vulnérabilité.

En 2023, les sessions d'indemnisations individuelles ont permis de servir 3.604 victimes pour un montant d'environ 3,5 Milliards de FCFA. Au HCRRUN, on demande la patience de ceux dont les noms ne sont pas encore dévoilés pour leur indemnisation.

ACCÉLÉRATION DES ACTIONS DU PURS

Amélioration effective des conditions de vie, santé et nutrition de l'enfant, établissement des jugements supplétifs...

Eric J.

Depuis quelques années, la région des Savanes fait l'objet d'incursions terroristes. Le gouvernement a engagé une lutte féroce contre ces hors-la-loi qui sèment la mort et la désolation au sein des populations de la région. Ces dernières semaines, de nouvelles attaques ont été enregistrées.

Selon Unicef Togo, la période de juin à août 2024 a été caractérisée par l'enregistrement de plusieurs incidents sécuritaires, en particulier dans les préfectures de Kpendjal et Kpendjal-Ouest avec des incursions des Groupes armés non étatiques avec vol des bétails, pose d'engins



explosifs improvisés, tueries, intimidations et déplacement des populations. Les données disponibles font état de 47 597 personnes déplacées sur le territoire togolais.

A en croire l'Unicef, le processus

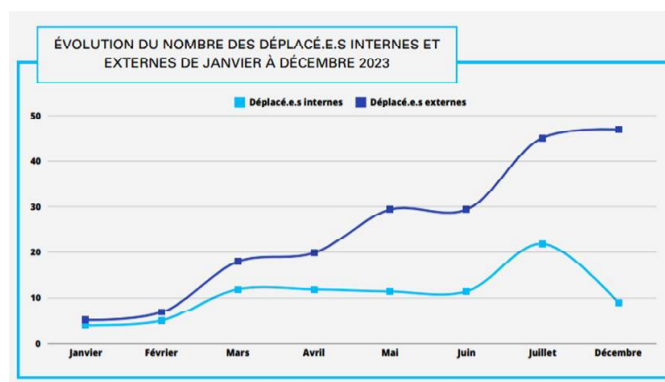
de mise à jour du mouvement de populations est en cours à travers la coordination du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés et la Coordination Nationale d'Assistance

aux Réfugiés appuyée par le HCR (recensement des réfugiés et demandeurs d'asile débuté depuis juillet 2024 dans toutes les régions du pays).

Selon le rapport des statistiques du "recensement général des déplacés au Togo, Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), Mars 2024", il est enregistré 47 597 déplacés dont 61,36% sont des femmes. Les réfugiés et demandeurs d'asile sont au nombre de 37 917 dont 25 693 enfants soit 53,98 %. Quant aux déplacés internes, ils sont estimés à 9 680 personnes.

Amélioration des conditions de vies

Selon l'Unicef, le Gouvernement du



Togo avec l'appui de ses partenaires, travaille pour améliorer l'accès et faciliter l'assistance des personnes et communautés victimes des conséquences du débordement de la crise du Sahel. C'est ainsi que du 1^{er} au 02 août, dans le cadre de la coordination de la réponse, un atelier a été tenu à Dapaong sous le lead de la Coordination générale du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) et avec la participation active de l'UNICEF. « Cet atelier a permis de disposer d'un nouveau mécanisme de coordination des urgences qui sera piloté par le PURS. En perspectives, ce nouvel outil permettra de promouvoir une réponse intégrée et structurée visant à mettre en synergie les différentes interventions à travers trois niveaux de coordination (niveau stratégique et décisionnaire, niveau technique sectoriel et intersectoriel et niveau opérationnel) », indique l'Unicef.

Aussi, dans le cadre de la préparation et réponse aux situations d'urgence, l'Agence Nationale de la Protection Civile avec ses partenaires impliqués dans la réponse au débordement de la crise du Sahel et des situations d'urgence et de catastrophe ont actualisé le plan régional de contingence. Cette activité a permis de doter 51 acteurs de gestion des urgences et catastrophes des Savanes d'un outil de planification destiné à assurer les interventions efficaces et coordonnées au profit des populations.

Santé de l'enfant

Sur la période revue, quatre cycles de la chimio prévention du paludisme saisonnier ont été réalisés dans la région des Savanes avec une couverture moyenne de plus de 99 pourcents dont plus de 50 pourcents de filles à chaque cycle.

Les Agents de Santé Communautaires (ASC) ont joué un rôle crucial en assurant le suivi et la prise en charge des maladies infantiles à travers l'approche Communauté Amie des Enfants/Suivi en Temps Réel mise en œuvre dans la région grâce à l'appui de l'UNICEF. Durant cette période, 16 588 visites à domicile ont été réalisées et 2 162 cas de pneumonie et 1 307 cas de diarrhée ont été traités chez les enfants de moins de cinq ans. Parmi les 21 814 cas de paludisme simple diagnostiqués, 99,5 pourcents ont été pris en charge au niveau communautaire. 11 377 enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés contre la rougeole.

Nutrition de l'enfant

Le Gouvernement du Togo à travers le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et avec l'appui de l'UNICEF a réalisé une recherche

formative sur la diversité alimentaire des enfants dans les localités de Komboaloga haut, Nalogue, Lotogou et Korbongou. L'objectif est de construire une base de connaissances pour renforcer la stratégie de changement social et comportemental.

Dans chaque village, 4 différents focus groupes (les mères d'enfants de 6 à 11 mois, les mères des enfants de 12 à 23 mois, les pères et les grand-mères) ont été réalisés. Ces focus groupes ont permis d'identifier des petites actions faisables notamment l'ajout des œufs, le petit poisson, le lait et les légumineuses dans l'alimentation des enfants pour améliorer la diversité alimentaire. Pendant 14 jours, 56 mères d'enfants âgés de 6 à 23 mois ont enrichi l'alimentation de leurs enfants en y intégrant des œufs, du lait, du poisson ou des légumineuses (soja, arachide, haricot). « Cette initiative a non seulement diversifié les régimes alimentaires des enfants, mais a également informé les mères, les pères et les grand-mères de l'importance fondamentale de la diversité alimentaire pour le développement optimal des jeunes enfants », rapporte Unicef. Elle ajoute que ces essais ont conduit à l'adoption de pratiques alimentaires améliorées au sein des communautés, entraînant des changements positifs dans les trajectoires nutritionnelles des enfants.

Des jugements supplétifs...

En attendant de revenir sur les actions de l'UNICEF en appui au gouvernement dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation et la protection de l'enfant, le changement social et comportemental des enfants et des femmes de la région, il faut indiquer que la Coordination générale du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des Communautés (PURS) a procédé à la remise, le 24 octobre 2024, de jugements supplétifs transcrits dans les registres d'état civil à 14 871 bénéficiaires de la région des Savanes. Il s'agit des élèves du primaire, des apprentis et femmes de groupements agricoles lors des audiences foraines organisées dans les 07 préfectures de la région des Savanes de juin à septembre 2024. « Cette opération de justice sociale vise à favoriser l'accès aux services sociaux de base et à des opportunités socio-économiques dans les Savanes. Elle participe à juguler tous ferments favorables à la crise sécuritaire au Sahel touchant les Savanes », fait-on savoir. Les partenaires techniques et financiers (PNUD, l'USAID) se sont réjouis de cette opération de transcription des jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance à ces dizaines de milliers de personnes. (À suivre)

FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT DU FMI

Tous les objectifs quantitatifs atteints par le Togo

F. Woussou

« Continuer à faire preuve de discipline budgétaire pour préserver la viabilité de la dette publique, poursuivre les réformes visant à renforcer l'inclusion, améliorer le climat des affaires et à limiter les risques », ce sont les conseils que le Fonds monétaire international (FMI) donne au gouvernement togolais après la mission effectuée par son équipe du 7 au 18 octobre 2024. Ceci, à l'occasion de la première revue de la mise en œuvre du programme économique des autorités appuyé par l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant environ 390 millions de dollars) approuvé par le conseil d'administration du FMI en mars 2024.

Selon un communiqué du FMI, le programme de politique économique des autorités appuyé par le FMI est en bonne voie. « Tous les objectifs quantitatifs et deux repères structurels sur trois à fin juin ont été atteints, et les perspectives de mise en œuvre sont bonnes concernant le repère structurel qui n'avait pas été atteint avant la fin

de l'année », affirme le FMI qui révèle que les recettes fiscales augmentent grâce à des mesures de politique fiscale et à des mesures visant à améliorer l'administration des recettes, tandis que le déficit budgétaire diminue grâce à une bonne maîtrise des dépenses.

Le FMI fait savoir que les autorités ont également atteint l'objectif de fin juin en matière de dépenses sociales et de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les autorités ont achevé avec succès la préparation d'une analyse miroir comparant les données douanières et les données commerciales, ce qui contribuera à accroître les recettes à l'avenir. Elles ont également progressé dans la mise en place d'un système d'identification biométrique pour tous les citoyens et d'un Registre Social et des Personnes et des Ménages. Ces outils permettront de mieux cibler les moyens d'aider les plus vulnérables et donc plus efficaces et moins onéreux.

A en croire le FMI, un accord au niveau des services a été conclu sur toutes les politiques, y compris les principaux paramètres du cadre budgétaire 2025 et les mesures de réforme



futures, conformément aux objectifs du programme. « La croissance économique réelle a atteint un taux de 5,6 % en 2023 et devrait s'élever à 5,3 % en 2024-25, puis environ 5,5 % par an par la suite selon les projections des services du FMI, à moins de chocs négatifs majeurs », note le FMI.

En rappel, le FMI a approuvé l'accord au titre de la FEC en mars 2024 pour aider les autorités à faire face aux conséquences des chocs observés depuis 2020, notamment la pandémie de COVID-19 et la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants. Les autorités togolaises ont été en mesure d'atténuer l'impact de ces chocs sur l'éco-

nomie et la population togolaises. Cela s'est cependant accompagné d'une augmentation des déficits budgétaires et de la dette. Le programme des autorités appuyé par le FMI vise à rendre la croissance plus inclusive tout en renforçant la viabilité de la dette, et à mener des réformes structurelles pour soutenir la croissance et limiter les risques budgétaires et financiers pour le secteur financier.

La deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit du FMI devra se dérouler au premier semestre de 2025. Mais bien avant, le conseil d'administration devrait se prononcer au mois décembre prochain sur un nouveau décaissement en faveur du Togo.

TRANSPORT COLLECTIF PUBLIC URBAIN

Les étudiants pour la phase pilote du paiement digitalisé des tickets SOTRAL

En plus d'avoir des lignes ordinaires (9 au total) pour le reste de la population, la Société des Transports de Lomé (SOTRAL) assure le transport des étudiants à l'Université de Lomé sous la supervision du Centre des œuvres universitaires de Lomé, suivant les termes d'un accord interministériel signé en 2016. Les offres estudiantines de la SOTRAL permettent de desservir actuellement 10 lignes : Adétikopé - Campus sur 17,8 km, Légbassito - Campus sur 17,3 km, Zanguéra - Campus sur 13,2 km, Akato - Campus sur 18 km, Adjololo - Campus sur 11,1 km, Adakpamé - Campus sur 13 km, Akodesséwa - Campus sur 13 km, Avépozo - Campus sur 18 km, Entreprise de l'Union - Campus sur 11 km, Djangblé - Campus sur 16,4 km. Un tarif unique de 150 francs Cfa (une tarification sociale) est appliqué par trajet.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'amélioration du transport collectif public urbain, le ministère chargé des transports a mis en place un système de digitalisation de paiement des titres de transport pour le compte de la Société des Transports de Lomé. Aussi est-il prévu, en cette année 2024, le déploiement de ce système sur toutes les lignes estudiantines à titre pilote. « Le projet est à l'étape de la configuration du contenu du code USSD auprès de Togocom. Après cette étape, la phase pilote sera lancée avec les étudiants pour une durée de trois (3) mois d'essai avant l'implémentation du système sur tout le réseau de la SOTRAL », renseigne un document officiel établi en septembre. Ajoutant que, pour ce qui est de l'étude diagnostique des services de la direction des transports routiers et ferroviaires, en vue de leur digitalisation, le contrat du marché a



été signé et les études ont démarré en janvier 2024.

Les tickets de transport de la SOTRAL sont vendus au bord des bus SOTRAL, aux kiosques aménagés sur le campus de Lomé (Campus sud et Camps Nord) et au cen-

tre-ville. Et à bord, il y a des règles annoncées dès le départ par les autorités universitaires : interdit de mener des débats politiques à bord des bus, des discussions au point d'en lasser le personnel roulant, de frauder.

FOOTBALL/JUBILE/

La FTF honore Shéyi Emmanuel Adébayor pour ses services rendus à la sélection nationale

Le Président de la Fédération Togolaise de Football (FTF) Colonel Kossi Akpovy a assisté dimanche au jubilé de l'ancien capitaine des Eperviers Emmanuel Adebayor, tout comme de dizaines de milliers de fans rassemblés au Stade de Kégué.

Hervé A.

Avant ce match de gala, Adébayor a eu les honneurs de la Fédération togolaise de football avec une œuvre d'art qui lui a été remise par le président Kossi Akpovy, en reconnaissance à son parcours extraordinaire et à ses grandes contributions à la sélection nationale de 2000 à 2019. Cet objet représente le maillot emblématique des Eperviers porté par le joueur lors de la Coupe du monde de la FIFA 2006.

La cérémonie de remise s'est déroulée en présence de Mme le Ministre des sports et des loisirs. "La FTF exprime ses remerciements et toute sa reconnaissance à Adébayor pour les services rendus au football togolais et particulièrement à la sélection nationale. Nous avons une grande considération pour son parcours. Il a su gagner le respect de tous grâce à son talent, sa discipline, son professionnalisme et son leadership auprès de ses coéquipiers. Nous lui souhaitons une bonne retraite et beaucoup de succès dans ses nouvelles affaires", a déclaré le Président Kossi Akpovy.



Cet objet qui représente le maillot emblématique du Togo lors de la Coupe du monde 2006 est l'œuvre de M. SOGBADJI Amévi Koami Emmanuel, artiste plasticien togolais connu pour sa fresque intitulée "La paix l'accueille". Diplômé des Beaux-Arts d'Abidjan,

Sogbadji est spécialisé en sculpture sur pierre et sur bronze. Il a affiné sa technique en peinture et sculpture à Saint-Etienne (France) et à Pise (Italie). L'ensemble de son travail reflète un fort caractère sculptural en rapport à la densité des matériaux, à l'épaisseur de la croûte et aux

dimensions monumentales des créations.

Shéyi Emmanuel Adébayor a officialisé dimanche 27 octobre la fin de sa carrière de footballeur après les services rendus à la sélection nationale de 2000 à 2019. L'évènement a été marqué par un match de gala qui a réuni plusieurs gloires de football et légende de la CAF, notamment Nwankwo Kanu, Jay-Jay Okocha, Khalilou Fadiga, El Hadji Diouf.

Pour la dernière fois, Emmanuel Adebayor a chaussé les crampons dans son enceinte fétiche au milieu de plusieurs personnalités du football et de la musique. Dans une très belle ambiance festive, Adebayor accompagné d'anciens camarades de jeu dont Samuel Eto'o, Patrick Mboma ou encore Sapou Mani et autres Camaldine Arawa a encore régalé le stade de Kégué. Une enceinte dans laquelle il a su construire sa légende avec de nombreux buts durant sa carrière. Évoluant une mi-temps chacune dans les deux équipes constituées pour la circonstance, l'ancien numéro 4 de la sélection a inscrit 5 buts et communiqué avec ses fans en liesse.

CAF/ELECTION

Patrice Motsepe annonce sa candidature pour un second mandat

Alors que la confrontation Togo vs Bénin pour le premier tour des éliminatoires du CHAN 2024 approche à grands pas, les Eperviers locaux poursuivent leur préparation avec une cohésion sans faille.

Le président de la Confédération africaine de football, Dr Patrice Motsepe, a déclaré sa candidature à un nouveau mandat lors d'un communiqué publié le 25 octobre 2024, suscitant des attentes au sein du football africain.

Cette annonce, déjà dans l'air, a mis un terme aux rumeurs évoquant des manœuvres en coulisses de la part d'autres personnalités qui envisagent de se présenter ou de soutenir un autre candidat aux élections prévues le 12 mars 2025 au Caire. Lors de sa dernière assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue mardi dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie, la CAF a adopté plusieurs décisions importantes, notamment l'approbation du budget, des comptes financiers et des modifications apportées au règlement intérieur de l'organisation, avant les élections de mars 2025.

L'assemblée générale de la CAF a également voté à l'unanimité pour l'abrogation de la clause limitant l'âge à 70 ans pour se porter candidat à la présidence ou pour les postes au sein du conseil de la FIFA ou du bureau exécutif de la CAF. Cette décision

pourrait ouvrir la voie à de nouveaux candidats, rendant la compétition encore plus intéressante. Selon ce qui se dit dans les coulisses de la CAF, certains cercles influents et décideurs au sein de l'instance faîtière du football continental auraient exigé du candidat sud-africain de se passer des services du secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo-Omba. Chose que Motsepe aurait refusée. Le deuxième mandat de Patrice Motsepe serait une manière de dire, pour une fois, non aux lobbys qui font la loi à la CAF.

Neutraliser les lobbys

Le Sud-Africain avait subi de grosses pressions lors de son premier mandat. Il avait même été contraint d'accepter certaines décisions contre son gré. Reste que les prochaines élections seront très difficiles, sachant que de nombreuses personnalités sportives africaines ne cachent pas leur envie de se porter candidates, à l'image de l'Egyptien Hani Abu Rida, et même le Sénégalais Augustin Senghor. Lors des derniers travaux de la Confédération africaine de football (CAF), les membres de



l'assemblée générale ont également voté, à l'unanimité, pour l'annulation de la représentation au Conseil de la FIFA selon la répartition linguistique. Cela ouvre la voie aux candidatures pour les élections sans se conformer aux critères linguistiques liés aux zones géographiques. La date limite pour le dépôt des candidatures aux élections de la CAF est fixée au 12 novembre prochain.

Parmi les postes qui seront soumis à

élection lors de l'assemblée qui se tiendra au Caire le 12 mars 2025, on retrouve les noms suivants, entre autres, Patrice Motsepe (Afrique du Sud), président de la CAF, Wadie Jary (Tunisie), membre du bureau exécutif de la CAF, Mustapha Ishola Raji (Liberia),... Quant aux membres africains sortants du Conseil de la FIFA, on retrouve Mathurin De Chacus (Bénin) et Mamoutou Touré (Mali) pour les francophones, Amaju Melvin Pinnick (Nigeria) pour les anglophones, Fouzi Lekjaâ (Maroc) et Hani Abu Rida (Egypte) pour les arabophones, hispanophones et lusophones; Isha Johansen de la Sierra Leone occupe le siège réservé aux femmes pour le continent.

Les élections de la CAF sont donc programmées pour le 12 mars 2025, après plusieurs consultations sur la date et le lieu de la quatorzième assemblée générale extraordinaire, visant à élire les postes de président de la Confédération africaine de football, de membres du bureau exécutif de la CAF et de membres africains du Conseil de la FIFA.

BREVES

Les Eperviers Locaux s'imposent 2-0 face au Bénin

Les Eperviers Locaux du Togo ont obtenu une victoire précieuse ce vendredi après-midi en s'imposant 2-0 face aux Guépards Locaux du Bénin au Stade de Kégué, lors du match aller du premier tour des éliminatoires du CHAN 2024. Grâce à des buts de Denis Abalo (12ème minute) en première période et de Bruno Avotor (92ème minute) dans le temps additionnel, le Togo prend une avance avant la manche retour prévue le 2 novembre prochain à Abidjan.

Le sélectionneur des Eperviers Locaux, Kader Coubadja, a salué l'effort de son équipe : "Nous avons gagné aujourd'hui, mais le mérite revient avant tout aux jeunes qui ont joué. Ils ont su appliquer ce qui a été mis en place collectivement et individuellement pour atteindre cet objectif." a-t-il déclaré.

Coubadja a également expliqué son choix tactique d'opter pour un système en 4-3-3, adapté au profil de ses joueurs : "Aujourd'hui, nous avons joué en 4-3-3, un système offensif avec les joueurs que nous avons. Cela nous a permis de mieux exploiter nos forces dans ce match."

Même si l'équipe a su maintenir son avance, Kader Coubadja a noté que la fatigue a commencé à se faire sentir dès la 65ème minute, ce qui a quelque peu freiné le rythme de l'équipe. "La fatigue s'est invitée en deuxième mi-temps, ce qui est normal avec l'arrêt prolongé des championnats. Cela a un impact sur le rythme des joueurs."

Malgré cette victoire, l'humilité reste de mise chez les Eperviers Locaux, conscients de la tâche qui les attend lors du match retour à Abidjan. Le sélectionneur et les joueurs savent que rien n'est encore acquis, et qu'il faudra redoubler d'efforts pour confirmer ce résultat le 2 novembre prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire.

La Russie en discussion avec des pays européens

La suspension par l'UEFA et la FIFA, décidée en février 2022 après l'invasion de l'Ukraine et toujours effective, n'empêche pas l'équipe nationale russe de compléter son calendrier. Selon les informations de la Fédération russe de football (RFU), elle doit disputer un match amical le 15 novembre à Krasnodar contre l'équipe du Brunei, avant d'affronter quatre jours plus tard la Syrie à Volgograd.

Plus étonnant : le président de la RFU, Alexander Dyukov, a assuré à l'agence TASS que des discussions étaient en cours avec des pays européens pour l'organisation dans les prochains mois de rencontres amicales. "J'ai eu des réunions avec des dirigeants de fédérations européennes, nous avons discuté de la possibilité d'organiser des matches, a-t-il expliqué. Mais tout va dépendre du calendrier. Si l'occasion se présente, nous jouerons."

Toujours selon la RFU, les deux rencontres amicales du mois prochain seront officiellement enregistrées par la FIFA. Elles compteront donc pour le classement mondial, où la Russie occupe actuellement la 34ème place. La Russie n'a encore jamais rencontré le Brunei. Quant au dernier match face à la Syrie, il remonte à l'année 1988, à l'époque de l'Union soviétique.

L'Inde en colère contre le programme

Il fallait s'y attendre : la formule très minimaliste des Jeux du Commonwealth 2026 à Glasgow, annoncée cette semaine, ne plait pas à tous les pays participants. En Inde, les autorités sportives ne font pas mystère de leur incompréhension devant un programme réduit à seulement dix sports, où ont été exclues les disciplines où le pays réalise ses meilleures performances.

En tête de liste, le badminton, le cricket, le hockey sur gazon et le tir, tous présents aux Jeux du Commonwealth 2022 à Birmingham, mais sacrifiés pour des raisons budgétaires pour la prochaine édition en Ecosse. "Je suis profondément consterné et déçu par l'exclusion du badminton, une décision qui semble viser à freiner le progrès de nations comme l'Inde, a déclaré Pullela Gopichand, l'entraîneur national de la discipline, cité par Reuters. Alors que ce sport connaît une croissance exponentielle à l'échelle mondiale, les raisons de son exclusion doivent être examinées de près et discutées avec les parties prenantes concernées. Nous ne pouvons pas permettre que de telles décisions à courte vue sapent nos progrès".

Réaction également très hostile du vice-président du Comité olympique indien, Gagan Narang. "Je suis déçu que des disciplines qui offrent des perspectives de médailles à l'Inde, comme le tir, ne figurent pas au programme, a reconnu l'ancien tireur. Les Jeux du Commonwealth ont toujours été un événement majeur dans le calendrier sportif indien. Il est décourageant de voir que les Jeux sont édulcorés avec aussi peu de disciplines au programme de Glasgow 2026". L'Inde a terminé à la quatrième place du classement des nations aux Jeux du Commonwealth 2022 à Birmingham, avec 61 médailles, dont 30 dans des épreuves non retenues pour la prochaine édition.

JEUX OLYMPIQUES/CANDIDATURES

Thomas Bach appelle l'Afrique à postuler aux Jeux

Thomas Bach a bouclé au Kenya une longue tournée africaine, la dernière de ses deux mandats de président du CIO, entamée la semaine passée au Sénégal, puis poursuivie en Afrique du Sud, en Ouganda, au Lesotho et finalement à Nairobi.

Cinq pays en une dizaine de jours. Pas le temps de trainer. Mais Thomas Bach a assuré l'essentiel : il a parlé d'avenir. Toujours bienvenu pour un continent qui n'a encore jamais organisé les Jeux olympiques. Et trop rarement tenté de les obtenir.

Habile dans sa communication, le président du CIO a attendu la fin de sa tournée africaine pour évoquer la question d'une candidature africaine aux Jeux olympiques et paralympiques d'été. Il l'a fait à Nairobi, capitale du Kenya, avant de reprendre l'avion pour Lausanne.

Profitant d'une conférence de presse organisée dans un luxueux Resort de Nairobi, la Villa Rosa Kempinski, le dirigeant allemand a appelé les pays africains à ne plus seulement être des observateurs des candidatures olympiques. Il



les a invités à se lancer dans l'aventure.

Pour 2028 et 2032, le train est déjà passé. Mais pour la suite, la porte est ouverte. Avec une première opportunité, brandie par Thomas Bach devant son assistance : 2036. "Pour que les Jeux

aient lieu en Afrique, il faut qu'un pays africain montre de l'intérêt pour leur organisation, a-t-il plaidé comme une évidence. Je sais qu'un certain nombre de pays africains sont en mesure d'organiser l'évènement après toutes les réfor-

mes que nous avons entreprises. Vous pouvez postuler pour les Jeux de 2036. Les pays qui ont soumis leur dossier ne font même pas tous partie des nations du G20. Il y a beaucoup d'opportunités grâce à ces réformes."

Les réformes ? L'Agenda 2020+5 du CIO. Acoup sûr l'une des traces les plus visibles et marquantes que laissera Thomas Bach dans le mouvement olympique en quittant son bureau présidentiel, en juin prochain, trois mois après l'élection de son successeur. En modifiant en profondeur le processus de sélection des villes-hôtes, puis surtout le coût des Jeux avec une priorité donnée aux équipements existants, la nouvelle donne du CIO ouvre plus largement la porte aux postulants.

Seul bémol : les faits ne suivent pas encore les textes. Depuis la mise en place

de l'Agenda 2020+5, le CIO a attribué les Jeux, hiver comme été, à des pays les ayant déjà accueillis au moins une fois, et même à plusieurs reprises : France pour 2024, Etats-Unis pour 2028 et Australie pour 2032 en été, Italie pour 2026, France pour 2030, Etats-Unis pour 2034 et sans doute Suisse pour 2038 en hiver. Pas vraiment une révolution.

Il n'empêche : l'Afrique doit se lancer. "Nous orientons les Jeux vers des plans de développement à long terme de la ville, de la région ou du pays, ce qui les rend abordables et entraîne un impact économique positif, a expliqué Thomas Bach, cité par le site kenyan Pulse Sports. Nous sommes maintenant dans une position où nous ne parlons pas du coût des Jeux, mais où nous nous concentrons sur l'investissement qui aide à stimuler la vie de

la communauté".

Le président du CIO a poursuivi : "Je ne peux qu'encourager l'Afrique à prendre confiance, à se manifester et à exprimer son intérêt pour un pays ou une ville. Entre-temps, je pense que l'Afrique peut déjà être fière car nous avons attribué les Jeux de la Jeunesse 2026 au Sénégal. C'était notre engagement."

Au dernier pointage, un seul pays africain figure dans la liste, encore non officielle et en pleine évolution, des pays en discussion avec le CIO pour les Jeux d'été en 2036 et/ou 2040 : l'Egypte. Elle n'en est pas à son premier essai, ayant tenté sa chance avec sa capitale, Le Caire, lors de la très concurrentielle campagne pour les Jeux d'été en 2008. Mais Le Caire n'avait pas été retenue par le CIO dans la short-list des cinq finalistes.

COMMERCIALISATION DU CAFÉ ET CACAO, CAMPAGNE 2024-2025

Transparence et bonne traçabilité réclamées aux 24 exportateurs engagés

Late Pater

Placer les acteurs – de la production à la commercialisation – face au miroir qui reflète des pratiques frauduleuses qu'ils entretiennent. C'est le résumé de la parole des officiels togolais au moment de lancer la commercialisation du café et cacao, campagne 2024-2025, ce 25 octobre 2024 à Kpalimé. Oui, le secteur est secoué car la structure du prix indicatif et des contributions volontaires versées sur les exportations n'est pas respectée ; il ne faut pas s'en cacher de le dire. Bien sûr, au-delà des défis, déjà vieux, liés au changement climatique, au vieillissement des plantations, aux attaques des ravageurs et aux maladies à l'instar du swollen shoot. Les plans nationaux de développement des filières café et cacao, adoptés le 11 octobre 2024, ont prévu de s'y attaquer.

La campagne de commercialisation a, elle, dans la pratique, démarré le 1^{er} octobre 2024. Alors, à Kpalimé, il fallait encore crever l'abcès qui gangrène la machine. Le secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), Enselme Gouthon, parlant d'une occasion solennelle d'échanges entre acteurs en vue d'une commercialisation respectueuse des règles et procédures en vigueur dans le pays, a donné le ton, d'entrée : «*les filières café et cacao sont certes libéralisées au Togo, mais elles sont, au même moment, régies par des textes et procédures (...) nous avons tous le devoir d'œuvrer à décourager les pratiques de contrebande qui s'opèrent depuis quelques années et qui ont particulièrement pris de l'ampleur au cours de ces deux dernières campagnes de commercialisation ; la contrebande crée du désordre sur le terrain, s'opère avec la complicité d'opérateurs locaux et procède d'une surenchère*». Le ministre délégué auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Kossivi Hounake, explique davantage : les plans de développement adoptés poussent à

la professionnalisation des filières café et cacao, et ces deux filières doivent les financer elles-mêmes à hauteur de 50% ; du coup, pour parvenir à mobiliser ces fonds et à exécuter efficacement ces plans, il faut garantir un marché intérieur bien stable. «*Or, bien que les prix de vente de nos produits soient actuellement très avantageux pour nos producteurs, le marché intérieur continue d'être fortement perturbé par des facteurs défavorables tels l'intrusion sur le terrain d'opérateurs non enregistrés, provenant pour la plupart d'entre eux des pays de la sous-région ouest-africaine ; des exportations frauduleuses ; la multiplication d'intermédiaires dans les opérations d'achat ; la surenchère exagérée des prix locaux d'achat et de vente. La persistance de ces pratiques est de nature à saper les efforts déployés par le Gouvernement pour permettre aux productrices et pro-*

tendu qu'ils doivent se conformer à la réglementation en vigueur dans notre pays, comme tous les opérateurs nationaux, en vue d'y poursuivre librement leurs activités», a-t-il insisté. Et il avertit : «*la situation des prix surdimensionnés par rapport aux prix indicatifs publiés par le CCFCC, chaque quinzaine, favorise les producteurs, et j'en suis heureux pour eux, mais ceux-ci peuvent être confrontés à un moment donné, comme cela a été déjà le cas dans un passé récent, à un problème d'écoulement de leurs stocks*».

Respecter les règles régissant la collecte et la commercialisation du café et cacao, c'est aussi aider à disposer des statistiques réelles de production, de produits exportés ou transformés localement. Ce qui, selon le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, Konlani Dindigoue, aide le gouvernement à mesurer les performances du sous-secteur et à pla-



Photo de famille lors du lancement de la campagne

ducteurs de jouir pleinement et durablement du fruit de leur labeur. Ces pratiques ont tendance à annihiler les actions que diligentent le CCFCC et les principaux acteurs, avec l'appui des autorités locales, en vue d'assainir le marché intérieur ; elles amenuisent aussi les ressources du CCFCC qui sont destinées à la coordination, à la supervision et au soutien des deux filières», expose-t-il. Ce n'est pas pour autant qu'il faut s'en prendre aux opérateurs d'origine étrangère. «*Ils sont toujours les bienvenus au Togo, et je vous invite à leur réserver comme à l'accoutumée un bon accueil. Il reste bien en-*

nifier des actions correspondantes pour avoir des impacts plus significatifs sur la croissance socio-économique.

Face à cette contrebande, quelques efforts de lutte sont cités. Comme



Les officiels avec les 3 gagnants du concours Cocoa of Excellence Awards 2023

la mise en place, depuis 2021, du cadre de concertation entre la Fédération des unions de producteurs de café et de cacao (FUPROCAT) et le Syndicat indépendant des acheteurs de café et de cacao (SIACCTO), sous l'impulsion du CCFCC. Ce cadre de concertation a été renforcé en octobre 2023. Ensemble avec les préfets, les maires et les chefs traditionnels, des actions sont déjà engagées pour trouver des solutions idoines aux problèmes d'achats illicites et d'exportations frauduleuses. N'empêche, des concertations s'avèrent nécessaires entre les acteurs, ajoute Kossivi Hounake. «*L'idéal serait d'aboutir à un système qui, tout en réservant la grande part des bénéfices aux caféiculteurs et aux cacaoculteurs, garantisse la survie des autres maillons de la chaîne*». Et Enselme Gouthon de renchérir : «*pour le compte de cette nouvelle campagne de commercialisation, le CCFCC appuie et supervise un programme de communication élaboré par le cadre de concertation à l'attention des acteurs de terrain, et placé sous la présidence des préfets ; ce programme, qui a démarré dans la Préfecture de Wawa, va se*

poursuivre dans les autres préfectures au cours des semaines à venir».

Durant la campagne 2023-2024, le CCFCC a entrepris d'autres actions fortes, comme l'organisation d'un atelier pour l'élaboration d'une stratégie en vue de réduire l'écart entre le revenu actuel et le revenu vital du producteur, en cinq axes (agir sur la taille de la ferme, accroître la productivité des plantations, rechercher de meilleurs prix avec la qualité des produits, réduire les coûts de production et promouvoir la diversification) ; le soutien aux transformateurs pour leur participation aux foires-expositions à travers le pays et au renforcement de capacités en matière de gestion de leurs activités ; l'accompagnement du Conseil interprofessionnel du café et du cacao au Togo (CICC-Togo) dans son renforcement institutionnel afin de lui permettre de bien assumer sa mission ; le renforcement de l'appui aux acteurs FUPROCAT, SIACCTO, ATCC, DCP, ITRA, UTCC ; l'appui à l'ONG Avenir de l'Environnement dans la production et la distribution de jeunes plants de caféiers, de cacaoyers et d'agroforestiers aux producteurs

(138 000 jeunes plants mis à la disposition des producteurs en 2024) ; le renforcement des capacités des contrôleurs de qualité en vue d'accroître leur performance en contrôle de la qualité et dans la collecte des statistiques ; l'élaboration d'approches stratégiques de conformité au Règlement UE 2023/1115 sur la déforestation et la dégradation des forêts ; la prise de dispositions avec les acteurs pour la géolocalisation et la traçabilité. Et 3 100 tonnes de café et 12 500 tonnes de cacao ont été exportés par 22 opérateurs économiques au cours de la campagne 2023-2024. Cette fois-ci, précise le secrétaire général du CCFCC, 24 opérateurs économiques ont reçu leur agrément d'exportateurs pour la nouvelle campagne 2024-2025. «*Nous poursuivons les efforts pour l'aboutissement, dans les meilleurs délais, du processus de redynamisation du CICC-Togo, la mobilisation efficace de l'équipe des contrôleurs de produits avec la signature de leur contrat et la mise à leur disposition de matériel adéquat, pour un aboutissement heureux de la présente campagne. Dans le même temps, les acteurs notamment les producteurs, acheteurs, contrôleurs de produits et exportateurs, devront unir leurs efforts, demeurer vigilants, communiquer davantage entre eux pour décourager les mauvaises pratiques et viser la professionnalisation progressive des chaînes de valeur de nos produits*», a-t-il poursuivi. Son cri de cœur final est : ensemble, assurons, dans le respect des procédures, un bon déroulement dans la

(suite à la page 6)

CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

Un acte de développement

Dans un monde de plus en plus globalisé, consommer local au Togo devient non seulement un choix économique et écologique, mais également une marque de soutien envers les producteurs locaux. Le gouvernement, les organisations de producteurs, et les associations de consommateurs encouragent les citoyens togolais à privilégier les produits nationaux pour renforcer l'économie du pays, créer des emplois et réduire la dépendance aux importations.

Au marché de Lomé, l'ambiance est vivante : fruits, légumes, tubercules, céréales et produits transformés s'étalent sur les étals, témoins de la richesse de la production togolaise. Pourtant, de nombreux produits de première nécessité sont encore importés. Pour Rita, une maraîchère de Kpalimé, il est temps que les togolais choisissent de consommer «*ce que notre terre nous offre*». «*Nous produisons tout ici : le manioc, le maïs, les fruits tropicaux. Si les gens consommaient plus local, nous pourrions vendre davantage, augmenter nos revenus et réinvestir dans de meilleures pratiques agricoles*», explique-t-elle.

La promotion de la consommation locale est au cœur des straté-



gies économiques du Togo, avec des initiatives comme «*le mois du consommé local*» lancée par le ministère du commerce. Cette campagne qui se déroule chaque mois d'octobre, vise à sensibiliser les consommateurs aux avantages d'acheter togolais, tant pour la santé que pour l'économie nationale.

Les avantages de consommer local

La consommation des produits locaux présente de nombreux avantages pour le consommateur : Fraîcheur et qualité : les produits locaux n'ayant pas à parcourir de longues distances, ils conservent une meilleure fraîcheur. Soutien aux producteurs : acheter local stimule l'économie nationale et garantit des revenus directs aux agriculteurs et artisans togolais. Réduction de l'em-

preinte carbone : en limitant les importations, on réduit aussi la pollution liée au transport, contribuant à la protection de l'environnement. Pour Akouvi, une mère de famille rencontrée au marché de Tsévié, ce choix est devenu une évidence : «*Depuis que j'achète plus de produits locaux, j'ai remarqué que mes enfants mangent mieux et que nous gaspillons moins. Les produits sont frais, bons pour la santé, et cela fait du bien de savoir que nous soutenons notre pays*».

Toutefois, le chemin vers une consommation locale généralisée n'est pas exempt de défis. Le manque de moyens pour transformer et conditionner les produits limite parfois leur disponibilité sur le marché. Le gouvernement, avec des partenaires comme la Banque Ouest Africaine

de Développement (BOAD), travaille à améliorer les infrastructures pour la transformation des produits agricoles et à former des coopératives de producteurs.

En outre, la concurrence avec les produits importés, souvent moins chers et plus faciles d'accès, demeure un obstacle. Mais pour de nombreux Togolais, le choix de consommer local est avant tout un engagement en faveur de leur communauté. «*Choisir togolais, c'est aussi une question de fierté nationale*», confie Kodjo, entrepreneur et défenseur des produits locaux. «*Nous avons les ressources et les compétences pour produire des aliments de qualité, et il est temps que nous reconnaissons cette richesse*».

La consommation des produits locaux s'inscrit dans une vision à long terme : celle de bâtir un Togo auto-suffisant, où chaque citoyen participe activement à la croissance économique. En optant pour les produits togolais, les consommateurs ne font pas seulement un geste économique, mais aussi un acte de solidarité et de respect envers les travailleurs de la terre.

En un clic, payez votre TVM par

TVMoney **MOOV Money**

sur l'application **OTR TVM**

Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais la faire aussi via TMoney ou Moov Money

OTR **FEDERER POUR BATIR**

www.otr.tg

ARNAQUES AUX EMPLOIS FICTIFS

Quand des Togolais tombent dans le piège des offres d'emploi sur internet

Etonam Sossou

Ces derniers mois, les réseaux sociaux et plateformes de recrutement en ligne sont devenus les scènes d'une nouvelle vague d'arnaques qui cible les demandeurs d'emploi togolais, attirés par des offres prometteuses et bien rémunérées. Derrière ces propositions séduisantes, de nombreux jeunes découvrent, trop tard, qu'ils sont victimes de fausses offres d'emploi. «J'ai reçu un message privé sur Facebook d'un profil se présentant comme recruteur pour une société de logistique basée à l'étranger, qui cherchait des assistants virtuels», raconte

Koffi, un jeune diplômé en informatique. « Ils m'ont demandé mes informations personnelles, un CV et une lettre de motivation. Ensuite, on m'a expliqué que je devais payer 50 euros (environ 30 000 FCFA) pour obtenir une formation spéciale avant de commencer le travail. J'ai payé, mais depuis, plus aucune nouvelle.»

Un scénario bien ficelé

Les victimes sont souvent contactées par des personnes se présentant comme des recruteurs d'entreprises multinationales ou d'agences de placement. Les offres semblent authentiques : salaire attractif, télétravail, et parfois même des primes pour ceux qui se montrent «

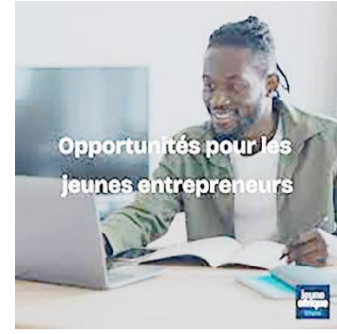
motivés et réactifs». L'objectif ? Récupérer des informations personnelles et exiger des frais soi-disant liés à la formation, aux formalités administratives ou aux équipements nécessaires pour le poste.

Afi, une étudiante en marketing, partage son expérience : «J'ai répondu à une annonce qui promettait un poste d'assistante commerciale pour une entreprise en France, en télétravail. Tout semblait sérieux jusqu'à ce que le recruteur me demande un paiement pour un 'kit de travail'. J'ai payé 50 000 FCFA, mais ensuite, il m'a bloquée.»

Outre la perte financière, ces arnaques laissent des séquelles psy-

chologiques. «C'est humiliant, surtout quand on en parle autour de soi», confie Atsou, un jeune diplômé qui a perdu 40 000 FCFA dans une offre d'emploi fictive. «J'ai aussi perdu confiance dans les offres en ligne. Désormais, j'hésite à postuler même pour des annonces sérieuses.»

Les autorités togolaises et les associations de défense des consommateurs tirent la sonnette d'alarme. Les arnaques prennent de plus en plus d'ampleur, et les méthodes utilisées sont de plus en plus sophistiquées. Les victimes sont parfois même invitées à des entretiens fictifs par visioconférence pour rendre l'offre plus crédible. Les escrocs jouent sur la



Opportunités pour les jeunes entrepreneurs

partagent quelques conseils pour éviter de tomber dans ces pièges : -Vérifier les informations de l'entreprise : rechercher l'entreprise en ligne, vérifier son existence et ses coordonnées. -Ne jamais payer pour un emploi : les frais de recrutement ou de formation sont rarement exigés dans des offres légitimes. -Méfiance vis-à-vis des messages privés : les recruteurs légitimes n'ont pas pour habitude de contacter des candidats via des profils anonymes sur les réseaux sociaux. -Utiliser des plateformes reconnues : postuler via des sites de recrutement certifiés et éviter les annonces publiées sur des forums ou des réseaux sociaux sans contrôle.

précarité économique et le manque d'opportunités. Les jeunes sont les plus touchés, car ils sont souvent les premiers à rechercher activement un emploi en ligne.

Comment se protéger ?

Les experts de la cybersécurité

COMMERCIALISATION DU CAFÉ ET CACAO, CAMPAGNE 2024-2025

Transparence et bonne traçabilité réclamées aux 24 exportateurs engagés

(suite de la page 6)

transparence et la bonne traçabilité des diverses transactions de la campagne.

Evidemment, la cérémonie n'a pas oublié qu'elle se tenait juste après l'adoption des plans de développement. Cette nouvelle boussole colle aux objectifs visés par la libéralisation des filières café et cacao en 1996 : désengagement de l'Etat de la production et de la commercialisation du café et du cacao ; amélioration du revenu et du niveau de vie du producteur, à qui devra revenir une part importante du prix FOB pour une meilleure incitation à la production ; amélioration des performances des deux filières ; et responsabilisation des

producteurs et des différents opérateurs économiques impliqués dans le fonctionnement des filières.

A la fin, comme il y a un an, les trois (3) nouveaux médaillés togolais (respectivement en or, argent et bronze) au concours Cocoa of Excellence Awards 2023, zone Afrique et Océan indien, sur les six (6) producteurs présentés par le Togo, ont été honorés à Kpalimé, avec respectivement des chèques de 1 million de francs Cfa, 750 000 francs Cfa et 500 000 francs Cfa, venant du Chef de l'État togolais Faure Gnassingbé. Preuve de la qualité du café et cacao du Togo, pays à production modeste, le producteur Komi Aziaguey a été l'unique gagnant du prix en or dans toute

cette zone. Les résultats du concours et les prix avaient été proclamés le 8 février 2024 à Amsterdam aux Pays-Bas.

A noter que la production nationale du café est passée de 21 316 tonnes en 2019 à 27 336 tonnes en 2023, soit une progression de 28,24% ; celle du cacao, de 14 264 tonnes à 19 476 tonnes, soit une hausse de 36,54% sur la même période. Sur le marché, plusieurs labels soutiennent la transformation : Moines de Dzogbegan, Café des Grands Plateaux, Choco-Togo, Café de Kuma, Denyigba Cacao, Miss Cacao, Café Kara...

LE FORUMAFRIQUE, RSE & SANTÉ

Pour promouvoir une santé durable et responsable

La 3ème édition du Forum Afrique, RSE & Santé (#FORAS24) se déroulera le 7 novembre 2024 dans un format hybride et en triplex entre Paris, Genève et Abidjan. Cet événement majeur, organisé par l'Association Santé en Entreprise (SEE), réunira plus de 40 intervenants et devrait attirer jusqu'à 3 000 participants de 50 pays différents. Sous le thème «S'engager, Innover et Investir pour une santé durable», FORAS24 s'impose comme le plus grand rendez-vous Business Francophone dédié au leadership, à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), et à l'innovation en santé sur le continent africain.

Depuis sa première édition en 2020, en pleine crise sanitaire, le Forum est devenu une plateforme in-

contournable qui réunit les acteurs clés de la santé, de la RSE, et de l'innovation en Afrique. Décideurs européens et africains, chefs d'entreprises, entrepreneurs de startups, représentants d'organisations internationales, fondations, experts de santé, responsables d'organisations patronales, médias, ainsi que les membres de la diaspora s'y retrouvent tous les deux ans pour discuter des enjeux majeurs en matière de santé durable en Afrique.

Le thème de cette année, « S'engager, Innover et Investir pour une santé durable », reflète l'urgence de créer un écosystème de santé plus résilient et accessible pour tous. Cette journée de discussions et de partages d'expériences mettra en avant des solutions et des pratiques con-

crètes pour répondre aux défis de santé publique sur le continent africain, avec une attention particulière portée aux actions qui soutiennent un modèle de santé durable et responsable.

Les participants auront l'opportunité d'assister à une série de tables rondes et d'interventions de haut niveau, qui couvriront des sujets aussi variés que l'accès aux soins, les innovations médicales, les investissements en santé, et les stratégies de RSE qui peuvent renforcer les infrastructures sanitaires. FORAS24 se veut également un espace de création d'opportunités d'investissement et de partenariats entre l'Afrique et l'Europe, en favorisant la mise en réseau de décideurs, d'investisseurs et d'entrepreneurs.

DATES		RÉSULTATS								
VENDREDI 25 - 10 - 2024	VENDREDI : 25 / 10 / 2024 TIRAGE N° 101 09H00 5 numéros : 58 54 84 42 03 5 numéros : 19 18 82 85 69	VENDREDI : 25 / 10 / 2024 TIRAGE N° 827 13H00 5 numéros : 79 60 44 61 67 2 numéros : 11 19	VENDREDI : 25 / 10 / 2024 TIRAGE N° 69 18H00 5 numéros : 55 60 65 35 51	LUNDI : 28 / 10 / 2024 TIRAGE N° 103 09H00 5 numéros : 62 17 38 63 31 5 numéros : 29 71 06 77 65	SAMEDI : 26 / 10 / 2024 TIRAGE N° 383 13H00 5 numéros : 72 43 53 78 25 2 numéros : 26	SAMEDI : 26 / 10 / 2024 TIRAGE N° 70 18H00 5 numéros : 55 67 69 22 61				
	SAMEDI 26 - 10 - 2024	LUNDI : 28 / 10 / 2024 TIRAGE N° 103 09H00 5 numéros : 62 17 38 63 31 5 numéros : 29 71 06 77 65	LUNDI : 28 / 10 / 2024 TIRAGE N° 1236 13H00 5 numéros : 13 54 34 39 31	LUNDI : 28 / 10 / 2024 TIRAGE N° 69 18H00 5 numéros : 66 87 47 68 76	GROS LOTS DU TIRAGE N°827 DE LOTO KADOO DU 25 OCTOBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 70022 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA # Point de vente 30021 * Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA # Point de vente 50054 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°103 DE LOTO MATINAL DU 28 OCTOBRE 2024 @ LOME # Point de vente 90624 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°69 DE LOTO KING DU 25 OCTOBRE 2024 @ LOME # Point de vente 50427 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°383 DE LOTO Sam DU 26 OCTOBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 60243 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°70 DE LOTO BINGO DU 26 OCTOBRE 2024 @ LOMÉ # Point de vente 60641 * Un (01) gros lot de 1.155.000 FCFA # Point de vente 60337 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA @ ADÉTICOPE # Point de vente 50734 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°1236 DE LOTTO DIAMANT DU 28 OCTOBRE 2024 @ BASSAR # Point de vente 10628 *Un (01) super gros lot de 2.500.000FCFA @ LOMÉ # Point de vente 70734 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA



Tirage
Commun Entente
Bénin 2024



Loto
Super

Gagnez jusqu'à

20.000.000

AU TIRAGE COMMUN ENTENTE (TCE)

Pariez du **17 octobre au 07 novembre 2024**, à partir de **500FCFA** sur les tirages de **LOTO SUPER**, pour avoir la chance de participer au TCE 2024 au Bénin
Bénin - Burkina-faso - Côte d'Ivoire - Niger - Togo

